

Saint-Hyacinthe, le 28 avril 2020

Objet : Lettre du ministre de l'Éducation concernant la réouverture des écoles

Chers parents,

Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge, a demandé à toutes les commissions scolaires de transmettre, en son nom, une lettre à l'ensemble des parents. Nous vous invitons à la consulter, car vous y trouverez des réponses à plusieurs de vos questions.

- [Lettre du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur](#)

Le MEES a également produit un document récapitulatif des détails du scénario de retour en classe, ainsi qu'un feuillet précisant les mesures sanitaires qui seront mises en place. Vous pouvez consulter ces documents en cliquant sur les liens suivants :

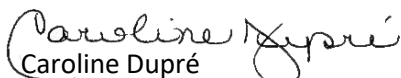
- [Scénario de retour en classe](#)
- [Mesures sanitaires](#)

Il m'importe d'attirer votre attention sur le fait que le ministre précise dans sa lettre que les parents devront indiquer à la direction de leur école primaire leur décision de retourner ou non leur enfant à l'école, au moins une semaine à l'avance. Pour ce faire, vous recevrez dans les prochains jours une communication de votre école qui nous permettra de planifier adéquatement le retour en classe. Nous recueillerons aussi vos besoins en matière de services de garde et de transport scolaire.

Notez également que nos équipes travaillent actuellement à coordonner l'opération de récupération du matériel dans l'ensemble des établissements, tel qu'annoncé par le ministre. Davantage d'informations suivront sous peu à ce sujet.

Par ailleurs, nous tenons à vous préciser que, pour le moment, les activités du programme Passe-Partout demeureront suspendues.

Acceptez, chers parents, l'expression de mes sentiments les meilleurs,


Caroline Dupré
Directrice générale